



Unilever

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SUN SEL REGENERANT

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	SUN SEL REGENERANT
DISTRIBUTEUR	Unilever Belgium N.V./ S.A. Humaniteitslaan 292 - Boulevard de l'Humanité 1190 Brussel / Bruxelles Consumer service: tel. 078 / 15.22.15 www.careline.be
NO DE PRODUIT :	8169073 / 2
UTILISATION	Machine Dishwash Regeneration Salt
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Centro de Informação Antivenenos, Tel: 808 250 143
DIMENSION DE L'EMBALLAGE	SACHET EN MATIERE PLASTIQUE

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

De fortes concentrations de poussière peuvent former un mélange explosif avec l'air.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Substance non-dangereuse.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Consulter le médecin si une grande quantité a été consommée.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

De fortes concentrations de poussière peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RISQUES PARTICULIERS

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

SUN SEL REGENERANT

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Éviter l'inhalation de poussières. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Dans le cadre industriel :

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les petites quantités peuvent être dissoutes/diluées dans de l'eau et déversées à l'égout. Déversements importants : Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éviter de générer et disperser la poussière. Les petites quantités, ainsi que les quantités disponibles à l'échelle domestique, doivent être nettoyées et jetées avec les déchets domestiques non recyclables.. Dans le cadre industriel :

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Recueillir dans des récipients et bien sceller. Laver la zone contaminée à l'eau. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éviter les manipulations qui conduisent à la formation de poussière. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Dans le cadre industriel :

Utiliser les techniques de contrôle appropriées et prendre les précautions personnelles comme défini dans la section 8.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans le récipient original. Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré. Éviter le contact avec : Humidité. Éviter le contact avec les acides.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Aucunes dans les conditions normales. Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de poussières. Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Dans le cadre industriel :

Porter des gants de protection. Se référer à l'évaluation locale du risque pour plus de détails.

PROTECTION DES YEUX

Dans le cadre industriel :

Utiliser une protection oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver les mains après l'usage. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

PROTECTION DE LA PEAU

Dans le cadre industriel :

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

CONTRÔLE D'EXPOSITION LIÉ À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre industriel :

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Poudre.		
DENSITÉ VOLUMIQUE	1000 kg/m ³	VALEUR PH, SOLUTION DILUÉE	7 +/- 2 (100 g/l)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides.

MATIÈRES À ÉVITER

Récipients non appropriés : métaux.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SUN SEL REGENERANT**INHALATION**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

INGESTION

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

CONTACT AVEC LA PEAU

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ce produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement conformément aux critères de la Directive 1999/45/CE modifiée des Préparations Dangereuses. Cependant, de gros volumes ne devraient pas être déversés dans les égouts, canalisations ou sur le sol.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**GÉNÉRALITÉS**

Non classifié pour le transport.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

AISE 1 Conserver hors de portée des enfants.

AISE 2 Éviter le contact avec les yeux. Après contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION 05/07/2010

NO DE REV. /REPL. FDS 6

GÉNÉRÉE LE

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.